

Vote de crédits de 2.500.000.

M. le Maire a exposé qu'un emprunt de 2.500.000 a été contracté à la Caisse nationale de crédit agricole après délibération du C.M. en date du 27 Août 1949 approuvée par M. le Préfet le 12 J^u 1949 pour assurer le règlement des travaux d'alimentation en eau potable; que cette somme a été encaissée le 5 Juin 1950 par M. le Receveur municipal. Le C.M. ouvre un crédit de 2.500.000 pour assurer le règlement des dépenses concernant les travaux d'eau, canalisation, honoraires d'ingénieur, canalisation, achat de terrains, etc.